



Conseil Européen pour les Langues
European Language Council



University of Antwerp
Faculty of Arts

LANGUES *ET DROITS*

Programme
et lien d'inscription

Conférence 2021 en ligne du CEL/ELC

Université d'Anvers
2-3 décembre 2021

APPEL A CONTRIBUTIONS

En raison des migrations et de la mobilité interne, les pays et villes européens sont devenus de plus en plus multiculturels et multilingues et accueillent des locuteurs natifs de centaines de langues. Ces personnes ne maîtrisent pas toujours les langues des pays qui les accueillent et doivent donc compter sur l'assistance linguistique (c'est-à-dire la traduction et, surtout, l'interprétation communautaire) pour pouvoir communiquer avec les autorités et les prestataires de services, et avoir accès aux services sociaux. Cependant, l'assistance linguistique n'est pas toujours disponible et, là où elle l'est, sa qualité est souvent insuffisante. Il en résulte un accès limité ou impossible aux services et, en violation des principes inscrits dans la *Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne*, une discrimination de facto fondée sur la langue. Les conséquences peuvent être graves, notamment dans des domaines sensibles comme les soins de santé ou la justice, où la santé ou la liberté des personnes sont en jeu.

Les traducteurs et interprètes ainsi que les médiateurs (inter)linguistiques et (inter)culturels ont un rôle fondamental à jouer afin de garantir la mise en œuvre et la jouissance des droits et la construction d'une société véritablement inclusive. Or le rôle des institutions est tout aussi important, car une législation adaptée et des politiques appropriées sont une condition préalable à la fourniture de services de traduction, d'interprétation et de médiation de qualité par des traducteurs, interprètes et médiateurs qualifiés.

L'assistance linguistique, cependant, n'est pas seulement nécessaire entre les langues. Pour diverses raisons, les citoyens et utilisateurs de services peuvent être incapables de comprendre les textes produits par les autorités ou les prestataires de services publics – ils bénéficieraient grandement d'une communication plus accessible. Or la simplification des textes n'est en aucun cas une pratique courante, même s'il s'agit, là encore, d'une question de droits linguistiques.

Nous vous invitons à soumettre des propositions de présentations de 20 minutes ou d'affiches, **en anglais ou en français**, portant sur la question des langues, des droits et de l'accès aux services. Les sujets possibles comprennent, mais ne sont en aucun cas limités à :

- Les besoins et les droits linguistiques
- La dimension linguistique de la migration
- Législation et instruments juridiques européens et/ou nationaux
- Politiques linguistiques européennes et/ou nationales
- Activités de sensibilisation axées sur les questions linguistiques
- Traduction, interprétation, médiation et politiques d'inclusion
- Droits linguistiques, prestation de services de traduction et d'interprétation dans les situations d'urgence (catastrophes naturelles ou causées par l'homme, pandémies, etc.)
- Formation, qualification et professionnalisation du service public de traduction et d'interprétation et de médiation linguistique et culturelle
- Qualité des services publics de traduction et d'interprétation et de médiation linguistique et culturelle
- Éthique professionnelle dans le service public de traduction et d'interprétation et de médiation linguistique et culturelle

- Service public de traduction et d'interprétation, médiation linguistique et culturelle et vulnérabilité
- Technologie et service public de traduction et d'interprétation
- Bonnes/mauvaises pratiques en matière de traduction et d'interprétation du service public et de médiation linguistique et culturelle
- Traduction, lingua franca et autres formes de communication non médiatisée
- Communication publique et simplification des textes

Comité scientifique

Anastasia Atabekova, Peoples' Friendship University of Russia, Moscow
Vilma Bijeikienė, Vytautas Magnus University, Kaunas
Manuel Célio Conceição, Universidade do Algarve, Faro
Diana Cotrău, Universitatea Babeş-Bolyai, Cluj
Rosa Maria Frejaville, Université Jean Monnet, Saint-Etienne
Michael Kelly, University of Southampton
Roma Kriaučiūnienė, Vilnius University
Wolfgang Mackiewicz, Freie Universität Berlin
Javier Martos, Universidad de Sevilla
Kris Peeters, Université d'Anvers
María del Carmen Arau Ribeiro, Polytechnic Institute of Guarda
Ruth Tobias, Freie Universität Berlin
Mireia Trenchs-Parera, Universitat Pompeu Fabra
Jolanta Urbanikowa, University of Warsaw
Piet Van de Craen, Vrije Universiteit Brussel
Maurizio Viezzi, Università di Trieste
Maria Teresa Zanola, Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano

Comité d'organisation

Anastasia Atabekova, Peoples' Friendship University of Russia, Moscow
Manuel Célio Conceição, Universidade do Algarve, Faro
Roma Kriaučiūnienė, Vilnius University
Kris Peeters, Université d'Anvers
Maurizio Viezzi, Università di Trieste
Maria Teresa Zanola, Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano

Comité d'organisation local

Kris Peeters
Esther de Boe
Nelly Grebeneva
Mathijs Verhaegen

INSCRIPTION

Pour tout participant des institutions membres du CEL/ELC dont la cotisation est à jour, [l'inscription est gratuite mais obligatoire](#)

Veuillez vous inscrire dans les meilleurs délais en utilisant le lien suivant ou le code QR:

https://uantwerpen.eu.qualtrics.com/jfe/form/SV_eFAqesrxn5Qe42a



Après votre inscription, vous recevrez le lien MS Teams vers la salle de conférence en ligne, ainsi que le livre des résumés au format pdf.

Inscription obligatoire et frais d'inscription pour autres participants

Pour les conférenciers des établissements d'enseignement supérieur qui ne sont pas membres de l'association ou qui n'ont pas payé leur cotisation 2021, des frais d'inscription de 100 € ont été fixés par décision du conseil d'administration. Pour les participants des établissements d'enseignement supérieur qui ne sont pas membres de l'association ou qui n'ont pas payé leur cotisation 2021, des frais de participation de 50 € ont été fixés par décision du conseil d'administration. Pour les doctorants, les frais de conférence ont été fixés à 30 €.

Tous les frais dus doivent être versés sur le compte bancaire du CEL-ELC aux coordonnées suivantes, [au plus tard le 30 novembre 2021](#).

Nom de compte : CEL/ELC
Banque: KBC Banque, Anvers, Belgique
Adresse: Schoenmarkt 6, B-2000 Antwerpen
IBAN: BE91 7340 4873 9576
BIC: KREDBEBB
SWIFT: KREDBEBB022

() Le CEL/ELC - Conseil Européen pour les Langues / European Language Council est une organisation internationale sans but lucratif de droit belge et n'est en conséquence pas assujetti à la TVA.*

Veuillez indiquer soit "frais conférencier 2021 <votre nom>", soit "frais participant 2021 <votre nom>". Merci !

PROGRAMME

Veillez noter que toutes les heures indiquées sont CET (heure d'hiver de Bruxelles, UTC+1).

Jeudi 2 décembre

14:00 Mot de bienvenue et introduction

Herman Van Goethem, recteur / Luc Herman, doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres
Maria Teresa Zanola, Présidente du CEL/ELC
Kris Peeters, Trésorier du CEL/ELC, organisateur local

14:15 Conférencier invité 1

Les langues et les droits — le point de vue linguistique

Bart Defrancq (UGent)
Lack of communication leads to death: does 2010/64/EU protect us enough?

15:15 2021 CEL/ELC Outstanding Doctorate Award

Maria Teresa Zanola, Présidente du CEL/ELC
Proclamation du CEL/ELC Outstanding doctorate award 2021

15:25 Présentation par le/la gagnant.e

16:05 Discussion

16:20 *pause*

16:40 Session 1: Les langues et les droits en interprétation

Présidente: Maria Teresa Zanola (Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano)

16:40 Heidi Salaets & Katalina Balogh (KULeuven)
The legal concept of vulnerability linked to language rights: the road(map) ahead.

17:00 Vera Ahamer (Universität Wien)
The impact of language policies on community interpreting in Austria

17:20 Vanessa Thouroude (Université de Rennes 2)
Le dépassement de la « barrière de la langue » dans le soin en France. Entre prise en compte de la complexité des enjeux sociopolitiques et sociolinguistiques et nécessité de valorisation des pratiques de terrain

17:40 Discussion

18:00 *fin de la première journée*

Vendredi 3 décembre

9:00 Conférencière invitée 2

Les langues et les droits — le point de vue juridique

Martina Bajčić (Sveučilište u Rijeci)
The trending language rights of mobile EU citizens

10:00 Session 2: les langues et les droits en politique linguistique

Présidente: Roma Kriaučiūnienė (Vilniaus Universitetas)

10:00 Alice Leal (Universität Wien)

Current trends and future perspectives on EU language and translation policy

10:20 Elena Ruiz-Cortés (Universidad de Granada)

Exploring digital empowerment of migrant communities in Spain through translation policy

10:40 Michele Gazzola (Ulster University) & Sabrina Hahm (Humboldt Universität Berlin)

Language policy and the economic value of foreign language skills in Germany

11:00 Hu Bei (University of Melbourne)

Translation as an (ethical) intervention? Building trust in healthcare crisis communication

11:20 Discussion

11:40 *pause*

12:00 Discussion:

Le rôle des autorités, des universités et des associations professionnelles

Modérateur: Maurizio Viezzi (Università di Trieste)

Leonardo Doria de Souza (conseiller principal, Direction norvégienne de l'intégration et de la diversité)

Vojko Gorjanc (Univerza v Ljubljani)

Lieven Buysse (Président d'ENPSIT)

13:00 *pause déjeuner*

14:00 Session 3: les langues et les droits en communication Covid

Président: Manuel Célio Conceição (Universidade do Algarve)

14:00 Hanne Skaaden & Tatjana R. Felberg (OsloMet – Oslo Metropolitan University)

Linguistic diversity and trust building in case of crisis

14:20 Simo Määttä, Tuija Kinnunen & Päivi Kuusi (Helsingin Yliopisto)

Accessibility of multilingual information about COVID-19 in the greater Helsinki area

14:40 Anastasia Atabekova (Российский университет дружбы народов — People Friendship's University of Russia)

Information provision during COVID-19: language policies and rights through lenses of a multinational and multilingual state

15:00 Discussion

15:20 *pause*

15:40 Table ronde: les langues et les droits – pour qui, pourquoi et comment?

Modérateurs: Manuel Célio Conceição (Universidade do Algarve)
Kris Peeters (UAntwerpen)

Simo Määttä (Helsingin yliopisto)
Paweł Rutkowski (Uniwersytet Warszawski)
Floriana Sciumbata (Università di Trieste)
Giovanni Agresti (Université de Bordeaux Montaigne)

17:40 Résumé et remarques conclusives

Maurizio Viezzi (Università di Trieste)
Maria Teresa Zanola (Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano)

18:00 Foire aux posters et pot virtuel

Venez rendre visite à nos présentateurs de posters tout en prenant un verre. Pendant la foire aux posters, les présentateurs présenteront brièvement leur poster.

Après les présentations, les microphones et les caméras pourront être allumés pour des commentaires et des questions.

18:00 Lauréat du deuxième prix du CEL/ELC Outstanding PhD Award

18:10 Lauréat du troisième prix du CEL/ELC Outstanding PhD Award

(18:30) Fin de la conférence